



## ***L'adoption de la loi EL KHOMRI ne nous fera pas renoncer***

# **Le 15 septembre : Manifestons POUR L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL**

En plein cœur de l'été, le gouvernement a dégainé pour la troisième fois consécutive le 49-3 pour passer en force la Loi Travail. Ainsi, Hollande, Valls et El Khomri évincent tout débat parlementaire, méprisent le monde du travail et une grande majorité de la population.

Cette loi vise à aggraver et généraliser la précarité, en facilitant les licenciements. Elle accentue le chantage à l'emploi par le biais des « référendums » d'entreprise, transforme les missions des médecins du travail (ce qui contribuera à dégrader encore la santé des travailleurs), Sans oublier l'attaque la plus violente : l'inversion de la hiérarchie des normes qui permet de déroger au code du travail ou à l'accord de branche par accord d'entreprise, au détriment des salariés.



Comme pour le Contrat Nouvelle Embauche qui avait été jugé illégal en 2007 au regard des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, la loi Travail viole elle aussi les conventions 87 et 98 de l'OIT.

**L'adoption de la loi ne doit pas nous faire renoncer. Plus d'une centaine de décrets doivent être adoptés d'ici la fin de l'année avant que la loi ne puisse s'appliquer.** En 2006, la rue a fait reculer le gouvernement sur le Contrat Première Embauche (CPE) après le vote et la loi n'a jamais été mise en œuvre !

**➡ Ce qui a été possible en 2006 doit l'être en 2016.**

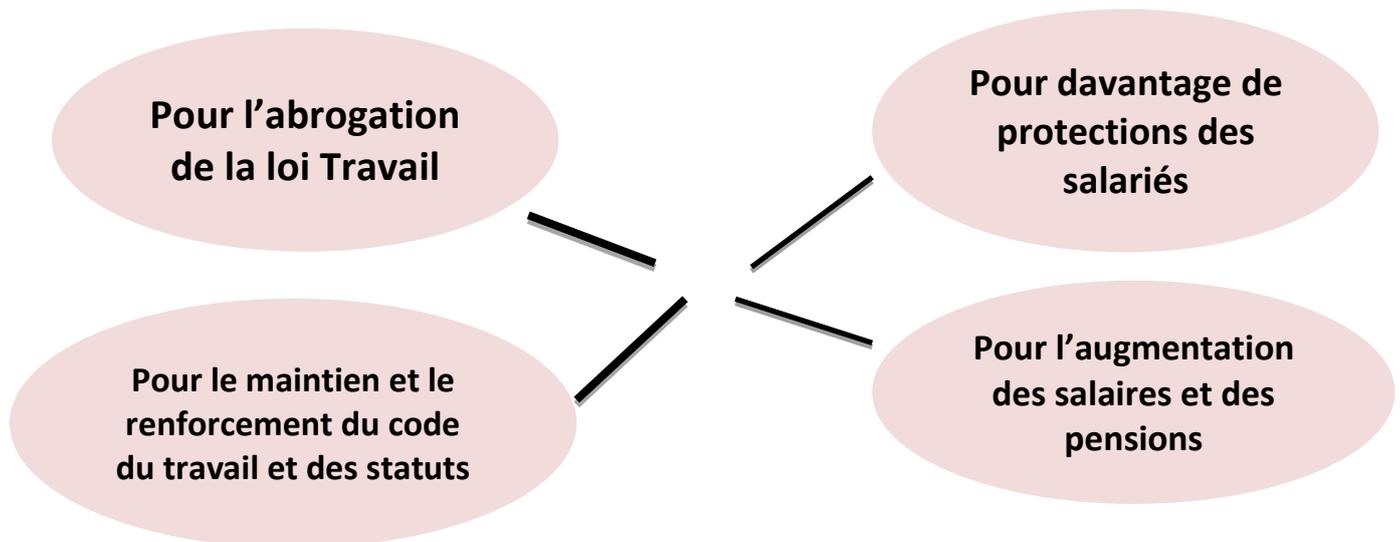
### **TRAVAIL : LE CODE A CHANGÉ**



**L'intersyndicale nationale CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF FIDL et UNL appelle à poursuivre sans relâche la lutte avec, en perspective dès la rentrée, une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le Jeudi 15 Septembre.**

Le gouvernement, extrêmement affaibli, entretient la confusion mettant sur le même plan menaces terroristes et contestation sociale (alors même qu'un récent rapport parlementaire démontre le peu d'utilité de l'Etat d'urgence dans la lutte contre le terrorisme).

Le gouvernement aux abois vient pourtant de le prolonger pour six mois, se réservant ainsi la possibilité d'interdire les manifestations syndicales.



**Dès la rentrée,  
préparons des assemblées générales  
unitaires dans tous les lieux de travail.**

**Jeudi 15 septembre,**

**MANIFESTONS pour gagner**

**L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL**

**Rdv à 10h30 devant la Bourse du Travail de TARBES  
et manifestation en direction de la place de Verdun.**